

REGLEMENT DE L'ECOLE DE VTT DE HEIMSBRUNN 2024-2025 (7 ans - 16 ans)

EXEMPLAIRE A RETOURNER AU SECRETAIRE:

Christophe BISCHOFF 55A, rue de Principale - Mortzwiller 68780 LE HAUT SOULTZBACH

portable: 06 20 81 53 72 - christophe.bischoff@gmail.com

REGLEMENT DE L'ECOLE DE VTT DE HEIMSBRUNN

VELO PASSION HEIMSBRUNN -VPH- organise une école de VTT à partir du **07/09/2024** dont l'objectif est la découverte et l'apprentissage du VTT, du loisir à la compétition.

La capacité d'accueil est de 60 jeunes licenciés. En cas de non-disponibilité, une liste d'attente est établie, dont la priorité est accordée aux premiers en mesure de remplir les conditions préalables d'inscription. L'école est ouverte, sauf exception, durant la période scolaire le **samedi matin de 10 heures à 12 heures**. (Prêt pour un départ à 10h)

L'école est ouverte prioritairement à tous les jeunes de 7 ans à 16 ans. Les jeunes de moins de 7 ans sont admis sous réserve d'avoir préalablement effectué une séance d'évaluation afin de vérifier leur aptitude, notamment physique, à suivre l'enseignement dispensé. (L'accompagnement par un parent est obligatoire)

Le lieu de rendez-vous pour le départ et le retour est le parking de l'Espace Geren de Heimsbrunn. La responsabilité du club n'est plus engagée à partir du retour du jeune au parking de l'Espace Geren de Heimsbrunn à l'issue de la séance d'entraînement (12h ou au cas échéant à la fin de la séance si celle-ci perdure). La responsabilité du club ne pourrait être engagée lors des trajets domicile – parking de l'Espace Geren (dans les 2 sens), si les enfants devaient venir non accompagnés.

Nous nous réservons le droit d'annuler la séance d'entraînement en fonction des conditions météorologiques ou défaut d'encadrement. Vous serez prévenu par mail ou par messagerie groupe WhatsApp, la veille voire le matin au plus tard. (Merci de bien vouloir consulter vos messageries avant de partir à l'entraînement) En cas de circonstances exceptionnelles, nous pourrions être appelés à annuler la séance au dernier moment, dans ce cas, un encadrant vous le signalera sur le lieu de rendez-vous. (Merci aux parents d'attendre l'arrivée d'un encadrant avant de laisser le jeune)

Une trêve hivernale sera faite pour les plus jeunes des groupes débutants Mini Mollet et Petit Mollet de début décembre à mars. (Cette période sera ajustée en fonction des conditions météo hivernales)

Pour les jeunes et les coureurs qui s'inscrivent à une compétition le week-end pourront se voir proposer un entraînement à un autre moment dans la semaine précédant l'épreuve ou durant les vacances scolaires. Les lieux, dates, heures durées de ces entraînements seront communiqués par mail ou par messagerie groupe WhatsApp et autres applications utilisées par le club. Le lieu de départ et de retour pourra être dans un lieu différent que l'Espace Geren de Heimsbrunn.

Les jeunes et les coureurs doivent obligatoirement porter la tenue du club s'ils participent à une compétition, pendant la course et la remise des prix, et c'est à cette unique condition que seront pris en compte les frais d'inscriptions aux courses par le club. Durant les entrainements il est souhaité que les jeunes utilisent leur tenue du club.

M. HIRTZLIN Marc, le responsable de l'école de VTT est épaulé dans sa mission par les animateurs et les encadrants bénévoles, ainsi que les parents volontaires (nous leurs demandons de se faire connaître le plus rapidement afin de mettre nos listings d'accompagnants à jour).

L'encadrement de l'école de VTT prend toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des jeunes qui lui sont confiés et ceci en ce qui concerne :

- Le port du casque, des gants et des lunettes de vélo sont obligatoires; en l'absence de ces équipements, le jeune ne sera pas admis. Les parents s'engagent à vérifier que leur enfant est bien équipé : VTT en parfait état de marche (transmission lubrifiée, embouts de guidon), gants, casque, tenue vestimentaire adaptée aux conditions climatiques (froid, pluie, etc...), bidon, barres de céréales, kit de réparation du VTT (chambre à air adaptée à la taille des roues)
- Les règles de vie commune (entre autres le respect d'autrui, du matériel et de la nature)
- Les parents doivent s'assurer du bon état général du VTT de leur enfant sous peine de se voir refuser l'accès à la séance
- La bonne tenue vestimentaire de leur enfant compatible avec la pratique du VTT et ceci quelle que soit la météo. Les sorties club devront être effectuées avec la tenue du club au printemps.

En outre, l'encadrement serait amené à prendre des mesures adaptées, après en avoir informé les parents, si les règles de vie commune n'étaient pas respectées (perturbations de la séance, non-respect des consignes de sécurité ou d'autrui...etc..). Les parents autorisent la diffusion sur le site Internet, page Facebook du club et Des Photos de Maryline. Des photos prises lors des séances de VTT et des compétitions. Le responsable de l'école de VTT est chargé de l'application du présent règlement intérieur. Un exemplaire du présent règlement intérieur est remis aux parents au moment de l'inscription du jeune. L'admission définitive ne pourra se faire que dans la mesure de l'acceptation de ce règlement.



Le montant de l'inscription comprend : **la cotisation au club (20 €)**, la licence FSGT 2025 et/ou la licence FFC 2025, dont l'assurance est incluse. Cette affiliation (licence) implique la reconnaissance des statuts de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail – FSGT : https://fsgt-cyclisme-alsace .et/ou de la FFC : https://www.ffc.fr/

Dossier à retourner complété et signé avec le présent règlement :

☐ La fiche d'inscription ci-dessous incluant l'attestation sur l'honneur d'avoir rempli et d'être en possession du questionnaire de santé.

Le questionnaire de santé mineur est à remplir et à conserver par les parents.

TARIFICATION 2025: 3 options possibles

- 1- L'inscription à l'école de VTT du VPH avec <u>licence FSGT</u> (7 ans à 16ans) <u>: 65 € et 60 € à partir du 2ème enfant</u> (<u>frère ou sœur)</u>. Chèque à l'ordre du VPHeimsbrunn.
- 2- L'inscription à l'école de VTT du VPH avec <u>licence FFC</u> (7 ans à 16ans) <u>: 85 € et 80 € à partir du 2ème enfant</u> (<u>frère ou sœur</u>). Chèque à l'ordre du VPHeimsbrunn.
- 3- L'inscription à l'école de VTT du VPH avec <u>licences FFC + FSGT</u> (7 ans à 16ans) : <u>111 € et 106 € à partir du 2ème enfant (frère ou sœur)</u>. Chèque à l'ordre du VPHeimsbrunn.

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Choix de l'option tarifaire : 1 – 2 – 3 (entourez votre choix)

Nom et Prénom du parent A :		
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Email:	@	
Portable :		
Nom et Prénom du parent B :		
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Email :	@	
Portable :		
à participer à l'école de VTT et approuv	ve le présent règlement. e (parking du Espace Geren de H	rise mon enfant eimsbrunn) par ses propres moyens sous bix)
Lu et approuvé :	date :	signature :

ATTESTATION

J'atteste sur l'honneur être en possession du questionnaire de santé mineurs, et avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-SPORT Cerfa n°15699_01) qui m'a été remis par mon club, et/ou mis à disposition sur le site de la FFC/comité régional : https://comitegrandestcyclisme.fr/clubs-licencies/

J'atteste sur l'honneur avoir répondu par la **négative** à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

Date et Signature : Précédé de la mention manuscrite «lu et approuvé ».

Lieu: date: signature:

Sans attestation sur l'honneur, il faudra fournir un certificat médical.

Responsable école de VTT : HIRTZLIN Marc, 3 rue du Gallenberg 68990 Galfingue Tél : 07 84 00 62 36 hirtzlin.marc@orange.fr

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider. Tu es une fille □ un garçon □ Ton âge : ans				
Depuis l'année dernière	OUI	NON		
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?				
As-tu été opéré(e) ?				
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?				
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?				
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?				
As- tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?				
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance desport ?				
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?				
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?				
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?				
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?				
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?				
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)				
Te sens-tu très fatigué(e) ?				
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?				
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?				
Te sens-tu triste ou inquiet ?				
Pleures-tu plus souvent ?				
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?				
Aujourd'hui				
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?				
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?				
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?				
Questions à faire remplir par tes parents				
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?				
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?				
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)				

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient.

Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.